

Registre des questions

UJPE_Collonges_Programmiste

Question 1 : §3.3.2 CCTP : « Le titulaire établira des relevés complémentaires... RAAT et CREP ». Confirmez-vous que l'AMO n'a pas à réaliser lui-même sondages, prélèvements et rapports RAAT/CREP, mais à piloter des diagnostiqueurs certifiés ?

Réponse 1 : L'AMO devra piloter le diagnostiqueur tiers, recruté via un accord-cadre, hors du présent marché. Le CCTP est mis à jour pour clarifier cette interaction.

Question 2 : Au regard du CCTP et des précédentes études, pouvez-vous préciser vos attendus concernant la compétence Espaces verts ?

Réponse 2 : Concernant la compétence Espaces Verts, il est souhaité que soient proposées des solutions de désimperméabilisation et d'infiltration des eaux à la parcelle sur les espaces actuellement bâtis qui seront proposés à la démolition. Ces espaces devront offrir des usages variés pour le personnel et pour les jeunes (ombrages, zones de pique-nique, zones de jeux, mobilier de jardin fixe, absence de projectiles...). La créativité et les propositions des candidats seront appréciées.

Question 3 : Le CCTP précise que les scénarios de faisabilité ainsi que le programme doivent intégrer un phasage. Néanmoins, attendez-vous une compétence particulière en ingénierie de planification ou cette compétence peut-elle être portée par le programmiste ?

Réponse 3 : Les propositions de phasage pourront être portées par le programmiste. Il est attendu sur ce point une stratégie claire, notamment vis-à-vis du site occupé, des démolition et du réemploi in situ, mais pas un phasage précis des lots de travaux, qui sera du ressort d'un OPC recruté ultérieurement.

Question 4 : Au sein de la phase 2 - Audit réemploi, il est indiqué que : "le Titulaire établira des relevés complémentaires, si besoin, pour établir un RAAT et un CREP à jour". Or ces prestations ne peuvent être portées par un AMO-programmiste pour des questions d'assurance, mais par un diagnostiqueur certifié. Ces missions sont souvent réalisées de manière indépendante au même titre que les diagnostics complémentaires. Pouvez-vous confirmer que cette prestation (réalisation RAAT et CREP) n'est pas à intégrer à la mission ?

Réponse 4 : Voir question 1.



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation interrégionale centre-est
Département immobilier**